



Montrouge, le 1^{er} juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TDF PARTENAIRE DE L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

TDF et l'Assemblée des Départements de France (ADF), signent une convention de partenariat en faveur de l'aménagement numérique du Territoire, et en particulier de la couverture mobile et du Très Haut Débit fixe.

Cette collaboration va ainsi permettre à TDF et à l'ADF de mettre en place des actions conjointes autour des problématiques de développement des infrastructures de réseaux télécom, ainsi que des nouveaux usages et services liés au Très Haut Débit.

Au travers de ce partenariat avec l'Assemblée des Départements de France, TDF confirme son ambition d'être un partenaire de référence des collectivités, s'appuyant sur des collaborateurs répartis sur tout le territoire, et sur un réseau d'infrastructures audiovisuelles et télécoms unique.

Un travail conjoint sur l'évolution des technologies hertziennes et numériques
L'ADF mène des travaux au sein de commissions thématiques (« Innovation et Numérique », « Aménagement du Territoire » et « Affaires sociales et solidarités ») auxquelles sera associé TDF. Les deux partenaires pourront ainsi échanger sur l'actualité et le contexte d'évolution du numérique, partager les attentes des collectivités et les réflexions menées, dynamiser leurs actions et concrétiser leurs attentes mutuelles.

TDF pourra contribuer, par son expertise technique, à proposer des solutions innovantes pour accompagner le développement des nouveaux services et usages. Par ailleurs, l'Assemblée des Départements de France souhaite se pencher sur l'avenir du patrimoine et du marché des « points hauts » en France au regard de l'évolution des technologies hertziennes et numériques et associera TDF à ses travaux d'études.

L'aménagement numérique, un enjeu sociétal et une priorité pour les collectivités
Les Départements, engagés au travers de leur Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN), jouent un rôle central dans le développement de la couverture numérique : la couverture mobile connaît une phase d'accélération sans précédent grâce à l'accord entre les opérateurs et l'État intervenu début 2018 et, du côté des réseaux fixes, l'ambition est d'atteindre le 100% Fibre en 2025.

Olivier Huart, Président Directeur Général de TDF a déclaré : « *L'ambition de TDF est de « relier partout, plus vite ». TDF souhaite partager cette vision d'avenir et cet engagement auprès des collectivités avec l'appui de son partenaire, l'ADF, pour offrir à*

tous les territoires une couverture numérique de qualité. Il s'agit là d'un défi essentiel qui nous engage tous, élus, opérateurs d'infrastructures et partenaires économiques ».

À propos du Groupe TDF

Opérateur d'infrastructures neutre et ouvert, TDF accompagne les acteurs du numérique dans leurs enjeux stratégiques de connectivité en Métropole comme en Outre-Mer. Que ce soit pour la diffusion radio et TNT, la couverture Très Haut Débit mobile ou le déploiement de la fibre, TDF, leader avec 13 900 sites, apporte à ses clients une expertise métier, un mix technologique unique et innovant ainsi qu'une proximité territoriale de premier plan. Dans un univers chaque jour plus connecté, TDF permet depuis plus de quatre décennies, aux télécoms et aux médias, de relier partout, plus vite, les territoires et les Français.



À propos de l'Assemblée des Départements de France

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 104 collectivités adhérentes, dont 101 Départements.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.

Contact presse TDF

Pauline MAUGER

Responsable communication externe

01 55 95 11 07 - 07 70 01 18 27

pauline.mauger@tdf.fr

Contact presse ADF

Sophie LE MOUËL

Directrice de la Communication

01 45 49 60 31 - 06 89 82 77 22

sophie.lemouel@departements.fr